TERMES DE REFERENCE POUR L'EVALUATION DU PROJET Kossommeem

******

I. Contexte et justificatif du projet

Depuis 2016, le Programme Intégré d'Amélioration de la Résilience Alimentaire et Nutritionnelle (PIARAN) mis en œuvre par ACF et ses partenaires (ADENA, FAFD) vise à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables des départements de Podor et Linguère l'une des zones les plus touchées par la crise nutritionnelle.

Ce présent projet Kossommeem est intégré aux actions du PIARAN et se consacrera essentiellement au développement de la chaine de valeur laitière.

La population bénéficiaire du projet est constituée par les éleveurs des zones de collecte de lait des 4 unités (mini-laiterie) appuyé soit environ 2 500 ménages entre le département de Podor et Linguère. Ces ménages bénéficieront directement de formation et d'investissement au niveau des unités de collecte et de transformation du lait. Ce type d'activité est généralement occupé à 90% par des femmes ce qui permettra d'assurer des revenus potentiellement utiles pour l'impact sanitaire et nutritionnel des ménages.

De manière plus diffuse mais aussi directement notre plan de communication en Partenariat avec Jokallante (entreprise sociale) sur la thématique nutritionnelle a permis de toucher près de 400.000 personnes via les radios communautaires.

Les résultats et les leçons apprises de la mise en œuvre des projets sont le fruit du partenariat ADENA et Action Contre la Faim et sont accessibles aux autres organisations d'agropasteurs. Le projet a appuyé l'organisation de visites d'échange et de benchmarking en vue d'accompagner la professionnalisation et l'autonomisation des autres organisations des deux départements.

Objectif global : Contribuer à la résilience alimentaire et nutritionnelle des communautés pastorales des départements de Podor et Linguère.

Objectif spécifique : Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages pastoraux vulnérables (et plus particulièrement des femmes) dans les Départements de Podor et Linguère à travers la valorisation de la filière lait local.

II. Résultats du projet

Résultat 1 : La promotion des pratiques respectueuses de l'environnement renforce la disponibilité et l'accessibilité aux productions alimentaires durables.
Résultat 2 : Les revenus des ménages agropastoraux ont augmenté à travers l'appui à la transformation et à la commercialisation des produits laitiers locaux.
Résultat 3 : Les pratiques nutritionnelles des ménages agropastoraux sont améliorées.
Résultat 4 : Les résultats du projet sont pérennisés à travers l'appui de la gouvernance locale et promus au niveau national.

III. Portée de l´évaluation

Toutefois cette évaluation doit être autant rétrospective que prospective mais également participative. Il ne s'agira pas seulement de compiler les données, observer les faits, conclure sur les résultats obtenus et d'en déduire des recommandations mais il s'agira aussi d'associer les différents acteurs à chaque étape de la réflexion, et d'encourager et alimenter le processus d'auto-évaluation.

Il s'agira d'apprendre également autant des réussites que des échecs et autres rendez-vous manqués, mais également des approches et démarches adoptées, dans la mise en œuvre du projet dans les départements de Podor et Linguère.

IV. Approche Méthodologique

Le consultant sélectionné pour mener cette évaluation proposera une méthodologie de travail et les techniques requises pour la collecte des informations. En outres ACF pourra éventuellement proposer des suggestions pour améliorer davantage la qualité de l'évaluation.

L'évaluation appliquera les critères d'évaluation internationaux de pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité, couverture, et cohérence. Les approches transversales seront également prises en compte tels que le genre, l'environnement, les droits et construction de confiance etc. Par ailleurs, considérant que depuis un peu plus d'une décennie les pratiques d'évaluation sont en évolution avec des réflexions plus portées sur **l'analyse du changement** (les contributions des projets au changement social) avec l'utilisation de certains outils comme la cartographie des Incidences, ou la recherche des « changements les plus significatifs » l'évaluation inclura cette approche dans sa démarche également.

Action contre la faim estime nécessaire d'utiliser des méthodologies participatives pour recueillir les points de vue des principaux participants impliqués dans le projet, assurant ainsi une participation équitable entre les hommes et les femmes.
Orientation pour la conception de la proposition méthodologique : il serait important de mener une enquête quantitative avec un échantillonnage représentatif par rapport à la zone d'intervention et aux différents bénéficiaires ciblés par le projet (producteurs de lait, bénéficiaires de jardins maraichers etc.) Ces informations collectées à l'aide des tablettes pourront nous permettre de réaliser entre autres une analyse comparative avec les données de la ligne de base.
Au niveau qualitatif, des guides d'entretien doivent être élaborés et devraient portés sur les critères d'évaluation (pertinence, efficacité, efficience, impact durabilité, etc.) Les entretiens seront organisés auprès des parties prenantes échantillonnés (notamment les bénéficiaires, les communautés, l'équipe projet, les partenaires d'exécution, les autorités locales et régionales, etc.) pour non seulement collecter des données sur ces questions d'évaluation, mais aussi connaître les actions du projet.

V. Plan de travail

L'évaluation se déroulera autour des phases suivantes :

Activité	Produit à soumettre	Date*
Phase 0. Sélection de l´équipe d´évaluation.	Proposition méthodologique, curriculum des personnes en charge de l´évaluation, accréditation des mérites fournis.	15 au 25 Oct 2020
Phase I. Ajustement de la proposition technique.	Note de cadrage et Matrice de Planification de l´ évaluation, plan de travail final.	26 au 30 Octobre 2020
Phase II. Travail de terrain.	Collecte des données des informateurs clés. Réajustement du plan de travail si nécessaire.	02-18 Novembre 2020
Phase III.	Réunion de debriefing présentant une synthèse des conclusions provisoires pour incorporer dans le rapport à rédiger les retours et ressentis	19 Novembre 2020
Phase IV. Rapport provisoire de l´évaluation.	Rédaction et partage du rapport provisoire pour commentaires	23 Novembre 2020
Phase V Prise en compte des commentaires et observations sur le rapport provisoire	Réécriture du rapport avec prise en compte intégrale des observations et commentaires	27 Novembre 2020
Phase VI- Rapport définitif de l´évaluation finale.	Finalisation et soumission du rapport après prise en compte intégrale des observations et commentaires	30 Novembre 2020

**Les dates sont estimatives et elles peuvent subir des variations.*

Il est obligatoire, de la part de l'équipe d'évaluation, d'informer ACF de tout incident survenu pendant le travail de terrain qui empêche ou altère le plan d'exécution et, dans ce cas, d'anticiper les mécanismes correctifs : réunion de revue, réajustement du plan de travail ou du calendrier initial et approbation par l'entité de gestion des modifications.

VI. Caractéristiques du rapport de l´évaluation finale

Le rapport d´évaluation finale sera soumis le (30 Novembre 2020). L´extension minimale est de 15 pages et un maximum de 40 pages, sans comptabiliser les annexes. Le schéma de contenu inclut les sections suivantes :

- Couverture
- Table de matières.
- Résumé exécutif
- Aspects introductoires
- Objectifs et porté
- Antécédents et contexte
- Critères et questions d´évaluation.
- Méthodologie
- Contraintes de l´évaluation.
- Analyse de données.
- Résultats
- Conclusions : recommandations et leçons apprises.
- Annexes.

VII. Conditions spécifiques de l'évaluation

Anonymat et confidentialité
L'évaluation doit respecter le droit des individus à fournir des informations, en garantissant leur anonymat et leur confidentialité.

Responsabilité
Tout désaccord ou divergence d'opinion pouvant survenir entre les membres de l'équipe d'évaluation ou entre eux et les responsables du projet, en relation avec les conclusions et / ou recommandations, doit être mentionné dans le rapport. Toute déclaration doit être appuyée par l'évaluateur ou consigner le désaccord à son sujet.

Intégrité
L'équipe d'évaluation aura la responsabilité de mettre en évidence les problèmes non spécifiquement mentionnés dans ces TdR, si nécessaire, pour obtenir une analyse plus complète de l'intervention.

Indépendance
L'équipe d'évaluation doit garantir son indépendance vis-à-vis de l'intervention évaluée, n'étant pas liée à sa gestion ou à tout élément qui la compose.

Implications
En cas d'apparition de problèmes au cours du travail de terrain ou dans toute autre phase de l'évaluation rendant difficile la réalisation de l'évaluation en tout ou en partie, ceux-ci doivent être expressément communiqués à Action contre la Faim dans un délai maximum. Dans le cas contraire, l'existence desdits problèmes ne sera en aucun cas utilisée pour justifier la non-obtention des résultats établis par l'organisation dans ces TdR.

Validation des informations
Correspond à l'évaluateur pour garantir la véracité des informations compilées par l'élaboration des rapports, et sera ultimement responsable des informations présentées sous forme d'évaluation.

Rapports d'évaluation et informations collectées par l'évaluateur
L'équipe d'évaluation ne pourra en aucun cas diffuser les informations collectées ou le rapport préliminaire et final commandé sans l'accord préalable d'ACF.

Paternité
Le droit de propriété intellectuelle ou tout autre pouvant tomber sur les documents (aussi bien les rapports que les résumés analytiques, ainsi que la fiche de synthèse) réalisés par l'équipe d'évaluation correspondra à ACF.

VIII. X. Profil de l'évaluateur.

Il est prévu un consultant pour la réalisation de ce travail constitué d'un Expert en évaluation de projet de développement avec des expériences avérées en gestion de projets Sécurité Alimentaire, Agriculture, Développement économique, Employabilité et Inclusion Economique, etc.

Cette étude sera menée par un agroéconomiste ou un vétérinaire spécialisé en économie rurale disposant d'une expérience démontrable dans la conduite d'évaluation de projets et de programme de développement ;

- Une bonne connaissance du milieu agro-pastoral et des organisations paysannes et pastorales en milieu rural ;
- Une bonne expérience dans l'approche filière et chaîne de valeur, micro-entreprise rurale, agroécologie, agriculture biologique, environnement, gestion des ressources naturelles.

Les compétences requises sont :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire en Développement rural, Agroéconomie, Sciences vétérinaires, Sciences Sociales, tout autre domaine équivalent en développement économique et social ;
- Avoir au moins 10 ans d'expériences dans la conception et le développement de d'évaluation à mi-parcours, finale et/ou l'impact des projets de développement (au moins 5 évaluations élaborées dont 3 au Sénégal dans le développement de la filière lait.) ;
- Avoir une expérience prouvée d'au moins 5 ans dans le domaine de transfert de connaissances, l'élaboration d'un dispositif de suivi évaluation et de la mise en place d'une base de données et des mécanismes de capitalisation du développement rural et/ou de la planification pour le développement ;
- Avoir une formation ou une connaissance prouvée de méthodologies spécifiques d'application des techniques de recherche sociale ;
- Avoir déjà conduit des études l'élaboration de projets, et/ou de l'exécution de recherches ou d'études sociales similaires ;

- Avoir été chef d'équipe ou être membre d'une équipe d'évaluation dans le développement économique et social ;
- Avoir de bonnes connaissances en évaluation participative et en analyse genre dans la zone Nord du Sénégal (Ferlo) ;
- Une bonne connaissance du milieu agro-pastoral et des organisations paysannes et pastorales en milieu rural ;
- Une bonne expérience dans l'approche filière et chaîne de valeur, micro-entreprise rurale, agroécologie, agriculture biologique, environnement, gestion des ressources naturelles.
- Avoir une bonne connaissance de la problématique de la résilience et de la croissance inclusive ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction, de synthèse et de négociation (aptitude à rédiger et à présenter des documents de qualité) ;
- Expérience de travail avec les administrations locales, les services techniques, les communautés, les partenaires de la société civile, etc.
- Être capable d'être compétitif même sous pression.

En tout temps, l'équipe d'évaluation, tout en prêtant attention aux idées et aux connaissances des équipes d'Action contre la faim, assurera l'apprentissage, la correction des « vices acquis », l'amélioration et le recyclage des connaissances de ces équipements, devrait adopter une attitude pédagogique dans le développement de son travail.

CONSTITUTION DE DOSSIER ET SELECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera recruté sur la base des dossiers technique et financier constitués comme suit :

a) Offre technique : elle comprendra les rubriques suivantes :
- La compréhension que le consultant a de la mission ;
- La description détaillée de la méthodologie à mettre en œuvre ;
- Les expériences dans le domaine et les structures de référence ;
- Quelques exemplaires des travaux antérieurs (brochures, articles, documentaires) réalisés par le consultant sont souhaités ;
- la composition de l'équipe préposée à la mission (CV à annexer), la répartition des responsabilités entre ses membres ;
- Les références
- Le chronogramme indicatif de déroulement des activités.

b) L'offre financière : elle doit être détaillée et comporter les rubriques ci-après
- Honoraire du consultant (indemnités journalières, transports) ;
- Besoin en termes d'audiovisuel ;
- Tout autre frais lié à la réalisation de l'atelier de validation.

Les offres technique et financière seront présentées séparément.

- Sur les Délais pour la présentation des propositions, insérer la date exacte.

Le délai de dépôt des propositions est fixé au **24 Octobre 2020**.

CRITERES DE SELECTION DU CONSULTANT EXTERNE

a) Qualité de la proposition technique présentée (40%)

b) Pertinence de la méthodologie au contexte d´intervention (40%)

c) Formation et expérience de l´équipe évaluateur (20%)

Les offres doivent parvenir aux adresses email suivantes

amadiallo@sn.acfspain.org

adiack@sn.acfspain.org

btsafack@sn.acfspain.org

sprat@sn.acfspain.org